

Fiche 4.1

Rédaction et saisie des articles thématiques

Il est possible de faire appel à un rédacteur professionnel si le budget le permet. Dans ce cas, il faudra lui indiquer les sujets à traiter souhaités, et éventuellement lui fournir de la documentation afin de l'aider dans son travail de rédaction.

Le topo-guide n'est pas une brochure commerciale !

- Ne pas réutiliser les contenus des supports de promotion d'un territoire : brochures touristiques, flyers, etc.

- Adopter un ton neutre : pas de publicité, pas de style commercial ou emphatique.

Attention à la propriété intellectuelle !

- Ne jamais recopier intégralement un texte sans l'accord écrit de son auteur.

- Si un court texte (quelques lignes) est cité, indiquer entre parenthèses le nom de l'auteur et la source (nom de l'ouvrage, éditeur).

- Tout texte fourni devra faire l'objet d'un contrat de cession de droit signé par son auteur [[> fiches 6.1 et 6.2](#)].

Calibrage

- **Nombre, emplacement et taille des articles** déterminés par le « **chemin de fer** » [[> fiche 1.4](#)].
| **Attention : la rédaction ne peut être engagée qu'après validation du « chemin de fer ».**
- Article sur **demi-page** :
 - **700 signes** (espaces comprises) [[> mémo calibrage](#)],
 - plus **1 photo et/ou nom de faune/flore pour dessin** [[> fiche 5.2](#)].
- Article sur **pleine page** : 1 ou 2 articles :
 - **1 500 signes au total** (espaces comprises),
 - plus **1 à 2 photos et/ou noms de faune/flore pour dessins** [[> fiche 5.2](#)].
- Articles sur **double page** :
 - 2, 3 ou 4 articles, **3 000 signes au total** (espaces comprises),
 - plus **2 à 4 photos et/ou noms de faune/flore pour dessins** [[> fiche 5.2](#)].

Sujet des articles

- Se mettre à la place d'un lecteur qui ne connaît pas la région : mettre l'accent sur les **spécificités de la région**, éviter de traiter de sujets communs à tout le territoire français.
 - Proposer des **sujets directement liés à l'itinéraire**.
 - Si ce n'est pas possible, l'article peut :
 - soit traiter un thème plus général (par exemple, la faune, la flore, la gastronomie...);
 - soit présenter un site incontournable situé à proximité de l'itinéraire (par exemple, un site mentionné dans la rubrique « À découvrir dans la région » de l'itinéraire PR).
- | **Dans tous les cas, l'article devra avoir un « angle », c'est-à-dire traiter le sujet choisi selon un thème précis, afin d'éviter les textes trop génériques.**

Thème des articles (« typologie »)

- Thème de chaque article indiqué en **surtitre** dans la publication.
- Classement de l'article en fonction de ce thème dans l'**index thématique** à la fin du topo-guide.
| **Un seul thème par article.**



Liste des thèmes

Archéologie : vestiges de bâti, peintures rupestres, mégalithes...

Arts et littérature : architecture, sculpture, peinture, musique, danse, poésie, cinéma, photo...

Économie : activités (agricoles, artisanales, industrielles, tertiaires) prédominantes dans la région, anciennes ou contemporaines (pôles de développement, grands travaux), exploitation de ressources naturelles (mines, roches, bois...)

Environnement : écologie, milieux naturels, parcs et réserves naturelles, habitat d'espèces...

Faune et flore : descriptions d'espèces animales et végétales en particulier.

Gastronomie : produits du terroir, spécialités locales, recettes...

Géographie : espace et territoire, voies de communication, hydrographie, climat...

Géologie : formation géologique remarquable, nature des sols, roches exploitées comme matériaux de construction...

Histoire : évènements et anecdotes historiques, fondation et développement d'une ville...

Linguistique : langues régionales, toponymie, origine d'un nom...

Patrimoine : bâti religieux (églises, chapelles, croix...), militaire (châteaux...) ou civil (ouvrages d'art anciens, petit patrimoine, musées...)

Personnalités : célébrités locales, artistes, écrivains, architecte, savants...

Religion : vie de saints, histoire des pèlerinages, vie des pèlerins...

Sciences : astronomie, biologie, chimie, paléontologie...

Sports et loisirs : activités de loisirs, évènements sportifs...

Techniques : descriptif d'infrastructures et mécanismes, anciens (moulins à vent ou à eau, petit train...) ou modernes (usines hydroélectriques, barrages...), savoir-faire artisanaux et industriels, procédés de fabrication...

Traditions : fêtes et foires locales, pèlerinages, métiers anciens, mode de vie, coutumes, légendes...

Titre

- Rédiger un **titre attractif** qui donne envie de lire l'article (**30 signes maxi**, espaces comprises) [[> mémo calibrage](#)].
- Choisir un titre différent de la typologie, c'est-à-dire ne pas choisir comme titre « Histoire de... » si la typologie est « Histoire ».
- Dans un topo-guide PR, choisir un titre différent du nom de l'itinéraire PR.

Contenu

- Éviter les énumérations, mais **développer** plutôt une **particularité** du **monument** (par exemple les vitraux remarquables plutôt que tous les détails de l'église), du **paysage** (indiquer la présence de chênes anciens, d'une tourbière protégée) ou **d'une espèce** végétale ou animale.
- Éviter les digressions, les généralités et les poncifs, pour **aller à l'essentiel**.

Style

- Rédiger dans un **style impersonnel** : ne pas s'adresser directement au lecteur (« vous »).
- Employer un **style dynamique** et grand public pour créer des articles accessibles et attrayants.
- Expliquer les termes techniques ou scientifiques et les expressions régionales.
- Rester **simple** ; éviter l'emphase (ne pas utiliser « vers le soleil levant » pour dire « à l'est ») et les adjectifs excessifs (« merveilleux », « splendide », « extraordinaire », etc.).
| [Respecter les règles en usage à la FFRandonnée](#) [[> mémo ortho-typo](#)].



COMMENT FOURNIR LES ÉLÉMENTS ?

- Dans un seul fichier Word, réunir tous les articles pour relecture et validation, indiquer le n° du PR auquel se rapporte chaque article thématique et les présenter dans l'ordre du « chemin de fer » [[fiche 1.4](#)].
- Après feu vert du chargé d'édition et réception des contrats de cession de droit, il faudra les saisir dans Publiweb :
 - créer et copier-coller les articles dans Publiweb ;
 - rectifier les petites majuscules, les exposants, les italiques [[fiche 4.2](#)] ;
 - indiquer le nom de l'auteur (propriétaire) ;
 - définir la géolocalisation de l'article ;
 - compléter l'article avec les médias correspondants chargés dans Publiweb [[fiche 5.2](#)] ;
 - consommer et paginer les articles dans la publication Publiweb.

Les articles thématiques seront ensuite exportés en PAO avec le reste des éléments de la publication Publiweb pour la mise en page des épreuves, la relecture et le BAT.

Le comité de lecture

Dans un souci d'homogénéisation, les textes sont revus et corrigés par le chargé d'édition et par des membres bénévoles, adhérents de la FFRandonnée. Ce comité de lecture donne un avis sur le style et sur le contenu des articles thématiques. Il vérifie aussi que toutes les informations sont exactes, que la typographie, l'orthographe, la syntaxe sont correctes et harmonisées.

Si les modifications souhaitées sont trop importantes, le chargé d'édition demandera aux auteurs d'effectuer une réécriture. Les articles sont validés lorsque le fond et la forme sont jugés satisfaisants.